Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sommaire

Informations	2
Suffrage féminin	4
Evénements suisses	8
Nouvelles officielles	9
Union des Suisses de France	10
Centenaire de trois sociétés suisses	12
Activité dans les différentes communautés suisses de France	14
Nouvelles du Secrétariat des Suisses à l'étranger	17
Les arts	18
Tourisme	20
Economie	22
Nouvelles sportives	23

Chers lecteurs, chers abonnés,

La Commission d'information de l'Union des Suisses de France s'est réunie le 15 janvier 1971 à Paris. Elle a pris connaissance avec intérêt des réponses au questionnaire qu'elle avait inséré dans le numéro spécial de décembre du «Messager suisse de France» et tient à adresser ses plus vifs remerciements à tous ceux qui ont eu l'amabilité de remplir ledit questionnaire.

La Commission a décidé, en accord avec le Département politique fédéral, d'envoyer en 1971 à tous les Suisses de France trois numéros du «Messager», en lieu et place des différents bulletins consulaires. Les particularités locales seront néanmoins prises en considération, puisque de nombreuses pages seront réservées aux activités des communautés suisses de France; ces pages régionales ne seront toutefois plus adressées à tous les destinataires du «Messager», mais seulement à ceux qu'elles concernent plus directement. Cette solution permettra d'éviter, conformément aux vœux exprimés dans de nombreuses réponses au questionnaire, que les nouvelles d'intérêt surtout local ne prennent une part prépondérante dans les prochains numéros du «Messager».

La Commission et le Secrétariat des Suisses à l'étranger qui assure une partie de la rédaction se sont efforcés de tenir compte, dans la plus large mesure, des remarques émises par les personnes qui ont répondu au questionnaire précité (voir ci-après l'analyse de ces réponses). Ils ont pris note, en particulier, des souhaits exprimés quant à la répartition des matières rédactionnelles; ils ne manqueront pas de s'y référer lorsqu'ils seront appelés à choisir les sujets à traiter.

Il n'est actuellement pas possible d'envisager annuellement plus de 4 envois du «Messager» à tous les Suisses de France. Dans leurs réponses, de très nombreuses personnes ont toutefois souhaité recevoir ladite revue 6 ou 12 fois par an. Certains de ces compatriotes, qui ont peut-être appris l'existence du «Messager» lors de l'envoi du numéro spécial de décembre, ignorent que cet organe d'information, créé à l'intention des Suisses de France il y a près de 16 ans, paraît chaque mois. Il leur est loisible de s'y abonner en remplissant (en lettres majuscules) le bulletin ci-après et en l'envoyant à la Rédaction du «Messager suisse de France», 17 bis quai Voltaire, Paris 7ème.

Nom: . . . . . .
Prénom: . . . . . .
Ville: . . . . . .
Rue: . . . . . .

Paiement au nom du «Messager suisse de France» par chèque bancaire à la Rédaction ou par CCP 12.273.27, 10 rue des Messageries.

Abonnement annuel: 15 F.

Abonnement de soutien: à partir de 20 F.

Bilan des réponses au questionnaire publié dans le numéro spécial de décembre 1970

Introduction

664 réponses sont parvenues à la Rédaction du «Messager suisse de France». Le numéro de décembre ayant été tiré à 51 000 exemplaires, cela signifie que 1,3% des destinataires ont accepté de remplir ledit questionnaire. Ils représentent avec leur famille près de 1,8% des Suisses de France.

Les réponses reçues ont surtout une valeur indicative; il ne serait pas possible d'en tirer des conclusions s'appliquant à tous nos compatriotes établis en France. L'échantillon constitué par ces réponses n'a en effet pas été choisi scientifiquement, puisqu'il était laissé au bon vouloir de chacun de remplir ou non le questionnaire. Certaines classes d'âge, catégories sociales, etc. sont donc mieux représentées que d'autres. On note en particulier une sur-représentation plus ou moins marquée:

1. des classes d'âge les plus élevées (48,6% des personnes qui ont répondu ont 60 ans et plus; l'âge moyen global est de 54,5 ans)
2. des hommes (69,2%)
3. des immatriculés uniquement suisses (57%) qui ne représentent en fait que 35,8% des Suisses de France (on compte en effet 64,2% de double-nationaux)
4. des cadres et des personnes exerçant une profession libérale (env. 30%)
5. des habitants des régions de France les plus éloignées de la Suisse
6. des compatriotes qui s'intéressent tout particulièrement à leur pays d'origine, comme l'attestent entre autres le fort pourcentage d'affiliation au Fonds de solidarité (32,5%; moyenne pour tous les Suisses de France: 5,3%) et le nombre élevé d'abonnés à des journaux suisses (285 = 42,8%).